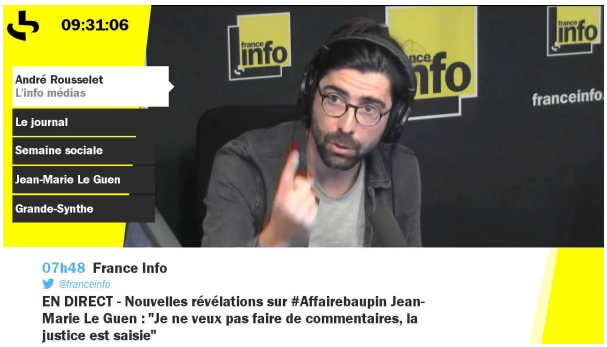
Le footballeur Serge Aurier condamné à deux mois ferme (MàJ)

26/09/2016 à 11h58



26/09/16

Le défenseur du PSG comparaissait devant le tribunal correctionnel de Paris pour des faits de violences volontaires sur personne dépositaire de l'ordre public ce lundi matin. Il a été condamné à deux mois de prison ferme.

Le défenseur du PSG Serge Aurier, poursuivi pour violences volontaires sur personne dépositaire de l'autorité publique, était jugé ce lundi matin à Paris. Il est arrivé peu avant 9 heures au tribunal correctionnel.

Il a été condamné à deux mois de prison ferme et 2 100 euros d'amende. Sa peine est aménageable.

(…) Le Dauphiné

30/05/16

Serge Aurier, le latéral droit du Paris-SG, est en garde à vue dans un commissariat du 8e arrondissement. L'international ivoirien a été interpellé lundi matin, peu avant six heures, rue de Berri, dans le quartier des Champs-Elysées à la sortie d'une boite de nuit.

Le joueur et le groupe de personnes avec lequel il se trouvait ont insulté une patrouille de la BAC. Aurier a été arrêté pour outrage et violence légère car il aurait «insulté et donné un coup à un policier», selon l'AFP qui a eu la confirmation par le PSG que le joueur se trouvait bien en garde à vue. Le club n'a pas souhaité faire davantage de commentaires à ce stade de l'affaire.

(…) L'Equipe